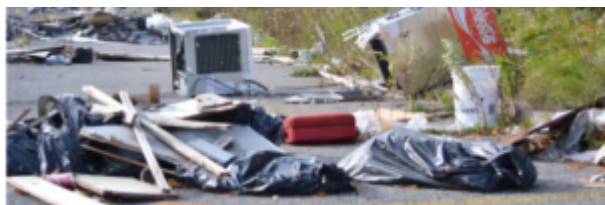


# Une cour d'école visée par des frigidaires : que font Darmanin et Blanquer ?



Que fait Choupinet I<sup>er</sup> ? Cela se passe à Amiens, sa ville natale. Lui pouvait tranquillement aller en classe rencontrer sa prof de français bien-aimée. Certains enfants d'Amiens ne peuvent plus aller en classe paisiblement. L'égalité n'est plus ce qu'elle était. Ni la sécurité.

On savait déjà que des nouveaux venus, ne connaissant sans doute pas nos codes, jettent leurs déchets n'importe où. À quand une forte amende comme dans d'autres pays ? Étonnamment nos trottoirs seraient soudainement propres...

Mais le scandale va crescendo : certains jettent carrément leurs débris par la fenêtre. La fenêtre de leur voiture, ou... de leur immeuble.

Nul n'est censé ignorer la loi, mais les contrevenants ignorent que depuis un décret du 25 mars 2015 « relatif à l'abandon d'ordures et autres objets », « abandonner, jeter ou déverser, en lieu public ou privé des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature que ce soit », est puni d'une contravention de 3<sup>e</sup> classe. Soit une amende de 450 euros.

Plus encore : jeter des objets ménagers par la fenêtre est devenu une habitude dans certains quartiers. Des frigidaires, des meubles, voire du béton jeté parfois sur la

police.

L'article 223-1 du Code pénal prévoit que le fait d'exposer directement autrui à un risque immédiat de mort ou de blessures de nature à entraîner une mutilation ou une infirmité permanente par la violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

Il y a aussi tous les articles sur les homicides ou tentatives d'homicides volontaires ou non, dont je vous fais grâce.

Car il y a pire encore que jeter de haut des débris : il y a jeter exprès dans la cour d'une école des objets capables de tuer, à l'heure de la récréation.

Dans la cour d'une école d'Amiens, les habitants d'un immeuble voisin, appelé Les Coursives, jettent sans barguigner et sans sourciller des débris et des objets lourds, de leurs fenêtres, à l'heure de la récré.



Et c'est une école catholique. De là à soupçonner les voisins de lutte génocidaire et ethnicide, de meurtre prémédité à raison de la religion, il n'y a qu'un pas à franchir. Cela irait chercher dans les combien ? C'est inutile de se poser la question car l'État ne veut rien faire. Pas dans ce sens-là.

Tous les jours des églises sont attaquées en France, taguées, les vitraux cassés, et des tentatives d'incendies y ont lieu. Parce que les tenants d'une certaine religion se croient obligés de faire la guerre au christianisme, car c'est inscrit dans leurs textes sacrés, même dans un pays qui les accueille (avec une naïveté confondante), les nourrit, les soigne, les loge et les scolarise, et dont les racines, la culture, sont chrétiennes.

### [Une école catholique d'Amiens obligée de fermer après des jets de déchets dans la cour | Valeurs actuelles](#)

Cette école, l'école Monseigneur Cuminal, 2 rue du Périgord à Amiens, va fermer à la fin de l'année scolaire, car la sécurité des élèves et des professeurs n'est plus assurée.

On parle des écoles fermées à Amiens en raison du covid, mais celles fermées pour raison de guerre ouverte, on n'en parle pas.

Il arrive de retrouver dans la cour des lave-linge ou des frigidaires. Un agent de nettoyage a failli recevoir un four à micro-ondes sur la tête. C'est tous les jours et spécialement lorsque les enfants sont en récréation dans la cour que cela se produit.

On se demande comment ces objets lourds peuvent se retrouver dans la cour de l'école ? C'est par inadvertance, sans doute ? Un moment d'inattention ? Ils ne savent peut-être pas que c'est une école ?

On se demande également ce qu'attendent les autorités pour sévir. Rien, elles n'attendent rien car elles ne feront rien. Elles ont trop peur de l'islam. Même pour défendre leurs propres enfants.

Il suffirait pourtant d'investir l'immeuble au prochain projectile dangereux, ou simplement de convoquer les habitants et d'en garder quelques-uns à l'ombre.

Ce serait une mosquée, tout ce que la France compte de dhimmis, de faux-culs, d'islamo-gôchos, de collabos, d'immigrationnistes fous, d'adeptes du multicul serait dans la rue. Il n'y a qu'à voir l'émoi suscité par une pochette de lardons simplement glissée dans la boîte aux lettres d'une mosquée, ou un malheureux tag. Mais là, ce n'est rien, c'est juste une école catholique qui est attaquée : silence radio.

Les enfants de cette école, à la rentrée 2021, seront transférés dans d'autres écoles. On cède donc, dans cette guerre qui ne fait que commencer, alors que les coupables sont connus, alors que la police est capable de tracer le moindre papier jeté au vent par inadvertance et d'en retrouver le responsable. Mais ça ne marche pas pour un frigidaire jeté par un voisin.

Parions que l'école sera remplacée par une école coranique ou par un centre d'accueil de migrants.

La vie de nos enfants ne vaut pas cher du tout à l'ère de Choupinet I<sup>er</sup>.

**Sophie Durand**